



Envoyé en préfecture le 24/02/2026

Reçu en préfecture le 24/02/2026

Publié le 24/02/2026



ID : 081-200034056-20260210-D2026_19-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 10 février 2026

L'an deux mille vingt-six et le dix février à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

PRESENTS : MM AYRAL - COLOMBIER - GALZIN - VIALA D.- VERNHES - MME ARMENGAUD - VALERO - MMES FADDI - FRANCES (Suppléante) - RABOU - MM ALBERT - BARBERA - BAZART - BOUTIE - BRESSOLLES - GARDELLE - GAYRAUD - LAROCHE - LENCOU - MONTAGNE - MOULET - NUNES - OURCET - PECH (Suppléant) - RICARD - VANDENDRIESSCHE - VIALA B.

Mme AJCHENBAUM a donné pouvoir à Mme VALERO.

Mme BONNASSIEUX a donné pouvoir à M. BARDOU.

M. CURETTI a donné pouvoir à M. GARDELLE.

N° 2026/19

Objet : Finances : Pôle enfance (Crèche – ALSH) à Vielmur sur Agout - Attribution du marché de travaux

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Président informe qu'un avis d'appel public à la concurrence a été lancé le 25 novembre 2025 concernant la construction d'un pôle enfance intercommunal sur la commune de Vielmur sur Agout. Le marché comporte 12 lots et est passé sous la forme d'une procédure adaptée.

Le règlement de la consultation prévoyait que le choix serait effectué en fonction de :

- Valeur technique 60 %
- Prix global de la prestation 40 %

51 offres ont été réceptionnées dans les délais. Certaines offres ont été jugées irrégulières car elles ne respectaient pas les exigences techniques formulées dans le CCTP : cela concerne une offre pour le lot n°8 « CVC – Plomberie » et deux offres pour le lot n°10 « Photovoltaïque ». Une offre pour le lot n°12 « Peinture / Nettoyage » a été jugée inappropriée.

Après examen du rapport d'analyse des offres, les membres de la Commission d'Appel d'Offres ont choisi, lors de la séance du 2 février 2026, de proposer de retenir les offres :

Lot	Entreprise retenue	Montant (HT)
1 - VRD	SARL BARDOU ET FILS TP - 134 Route du Bernazobre - 81580 CAMBOUNET SUR LE SOR	268 831.50 €
2 - Gros œuvre	SARL GUILHOT ET FILS - BP 1175 - 11400 CASTELNAUDARY	389 772.70 €
3 - Charpente bois couverture tuile	GRANIER ET FILS - Impasse Jacques Resseguier - BP 12 - 81540 SOREZE	172 852.22 €

4 - Charpente métallique - couverture - bardage	FELS CONSTRUCTIONS METALLIQUES de Massaguel 81110 VERDALLE	
5 - Menuiseries extérieures - Aluminium	DURAND JEAN - 9 rue Claude Bernard - 81300 GRAULHET	95 976.00 €
6 - Plâtrerie isolation faux plafond	JACKY MASSOUTIER ET FILS SAS CHE DIT DE LA MOLIERE - 81300 GRAULHET	177 200.00 €
7 - Menuiseries intérieures	RONCO MENUISERIE - 460 avenue des terres noires - 81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE	108 214.00 €
8 - CVC - Plomberie	CARCELLES - 55, chemin des Meules - 81100 CASTRES	193 500.00 €
9 - Electricité	SARL SEICA - 80 avenue Jean Fourastié - 11400 CASTELNAUDARY	154 426.23 €
10 - Photovoltaïque	HELIOS - 80 avenue Jean Fourastié - 11400 CASTELNAUDARY	20 260.00€ €
11 - Revêtement de sols et muraux	URIA ET FILS - Le Malous - 814900 NOAILHAC	152 177.82 €
12 - Peinture / Nettoyage	TARROUX ET FILS - 13 rue Louis Gelis - 81160 SAINT JUERY	28 841.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- décide d'attribuer les 12 lots du marché de travaux de construction d'un pôle enfance intercommunal sur la commune de Vielmur sur Agout comme détaillés ci-dessus pour un montant total de 1 968 647.97 € HT,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au Budget Principal (n°50420),
- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Le Président,
Thierry BARDOU



Le secrétaire de séance,
Denis BARBERA

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07) ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.